



**PRENDS
TA PLACE**



Annexe du programme

**Technologie du génie
électrique – automatisation
et contrôle**

DEC (243.DO)



**Présentation du programme et
des conditions d'admission**



PROPULSÉ PAR



**FORMATION
CONTINUE**
CÉGEP DE LANAUDIÈRE

SOUTENU PAR



RAC • reconnaissance
des acquis et des
compétences

Table des matières

| | |
|---|----|
| Conditions d'admission en RAC..... | 3 |
| Spécialistes de contenu | 6 |
| Compétences spécifiques..... | 7 |
| Exigences – Contenu des lettres d'employeurs ou du formulaire <i>Lettre assermentée</i> | 8 |
| Exemples de lettres d'employeurs à fournir | 9 |
| Équipe administrative RAC..... | 10 |

Conditions d'admission en RAC

Pour être admissible au programme de DEC en Technologie du génie électrique – automatisation et contrôle (243.D0) en RAC, la personne candidate doit satisfaire les conditions d'admission ci-dessous.

Toute demande est analysée en respectant le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) et le Règlement d'admission du Cégep de Lanaudière.

Statut légal au Canada et au Québec

Pour être admissible à une démarche de reconnaissance des acquis, la personne candidate doit répondre aux critères suivants :

- **Statut légal au Canada** : détenir la citoyenneté canadienne **ou** la résidence permanente; **ET**
- **Preuve de résidence au Québec** : résider au Québec depuis plus d'un an (preuve à fournir, par exemple : la carte d'assurance maladie ou détenir un certificat de sélection du Québec). D'autres options sont possibles, il est recommandé de vérifier auprès d'une personne de l'équipe administrative de la RAC.

Si le statut de la personne candidate ne correspond pas à ces exigences, malheureusement sa candidature n'est pas recevable en RAC.

Au niveau scolaire

- Secondaire V – DES **OU**
- DEP avec les 3 matières :
 - Français et anglais de 5^e secondaire
 - Mathématiques de 4^e secondaire **OU**
- Formation jugée équivalente :
 - Études effectuées hors Québec – Équivalent à un 5^e secondaire ou plus, selon l'évaluation comparative du MIFI, du SRAM ou du SRAQ **OU**
 - Diplôme d'études secondaires d'une autre province canadienne **OU**
 - Diplôme complété avec entente France-Québec **OU**
 - Dans le cas de GED et CEES du MEES, il faut s'adresser à la personne conseillère pédagogique pour connaître l'exception au sujet de la langue française (langue seconde) **OU**
- Base d'études post-secondaires :
 - 30 crédits universitaires complétés dans une université québécoise **OU**
 - 30 unités collégiales complétées dans un cégep québécois **OU**

- Formation jugée suffisante :
 - Base de formation et d'expérience de travail :
 - ✓ Attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5^e secondaire (AENS) avec les 3 matières :
 - Français et anglais de 5^e secondaire
 - Mathématiques de 4^e secondaire
 - ET
 - ✓ Expérience de travail pertinente dans le domaine d'études visé (implicite en RAC)
 - ET
 - ✓ 2 autres conditions à vérifier avec la personne conseillère pédagogique (Admission : règlement no.6, 1.4)

Préalables du programme :

Mathématiques :

Mathématiques : Technico-sciences de 4^e secondaire

OU

Mathématiques : Sciences naturelles de 4^e secondaire

OU

Mathématique 436

OU

Mathématiques : CST de 5^e secondaire

ET

Sciences :

Sciences et technologie (ST) ou sciences et technologie de l'environnement (STE) de 4^e secondaire

OU

Sciences de l'environnement (SE) ou applications technologiques et scientifiques (ATS) de 4^e secondaire

OU

Sciences physiques 436

Les préalables exigés pour l'admission en RAC peuvent être exceptionnellement accordés sur la base d'une expérience jugée suffisante par le collège à la suite d'une entrevue de validation.

Au niveau de l'expérience pertinente

- Équivalent de **DEUX ANNÉES à temps complet** d'expérience **pertinente**, **SOIT** environ **3000 HEURES** travaillées. Ces deux années d'expérience doivent être attestées par :
 - Une ou des **lettres d'employeurs** dont le contenu correspond aux consignes présentées à la fin de la présente annexe.
 - Le formulaire **Lettre assermentée** rempli par la personne candidate si celle-ci a de l'expérience acquise à l'étranger. Si tel est le cas, les informations nécessaires seront fournies par un membre de l'équipe administrative de la RAC au moment opportun.
 - Le **formulaire CV** dûment rempli.
 - Détenir en majorité les compétences du programme et être en mesure de le démontrer (dossier de candidature et entrevue de validation).

Particularités du programme

- Programme à places limitées.
- Location obligatoire d'un ordinateur portable muni de logiciels spécialisés auprès du Cégep de Lanaudière à Terrebonne (la personne candidate doit se déplacer pour finaliser l'entente de prêt et récupérer l'équipement).
- Pour les évaluations en établissement de formation, veuillez noter qu'elles auront lieu au Cégep de Lanaudière à Terrebonne, la fin de semaine (calendrier à venir).

Test de français

C'est lors de l'analyse scolaire qu'il sera déterminé si la personne candidate doit ou non réaliser le test de français de la Formation continue. Ce test vise essentiellement à mesurer le niveau de maîtrise du français afin de s'assurer que la personne candidate est en mesure de réussir les compétences en français de la formation générale.

Par conséquent, la personne conseillère pédagogique examinera les relevés de notes en fonction des critères suivants pour rendre sa décision :

Exemption du test de français si la personne candidate rencontre une des conditions suivantes :

| |
|---|
| Secondaire V ou l'équivalent complété et réussi dans un établissement de langue française dont la matière du français a été réussie avec une note de 65 % |
| Au moins un cours de français (601-XXX-XXX) réussi dans la formation générale au collégial* ou l'équivalent** |
| Épreuve uniforme de la langue d'enseignement (EULE) ou Épreuve uniforme de français (EUF) réussie au collégial |
| Au moins un cours de français universitaire (écrit et rédaction) fait au Québec ou ailleurs et réussi à 65 % |
| Être détenteur d'un diplôme de baccalauréat (équivalent québécois) ou plus et dont la langue d'enseignement fut le français |
| TECFÉE réussi*** |

Si la personne candidate ne rencontre aucune des conditions précédentes :

| |
|--|
| Test de français portant sur la rédaction de texte à réussir à 60 %. Dans le cas contraire, cours de mise à niveau collégial à réussir dans le cadre du cheminement RAC. |
|--|

*Cours inscrit au relevé de notes officiel

**Cours de français réussi dans un établissement de langue française

***La personne candidate doit apporter la preuve de réussite du TECFÉE

Spécialistes de contenu

FORMATION SPÉCIFIQUE

- Dominic Belhumeur
- Éric Dru
- Éric Lépine

FORMATION GÉNÉRALE

- Mélanie Beauchamp (*Philosophie*)
- Marie-Line Bolduc (*Français et littérature*)
- Laurence Fagnant (*Éducation physique*)
- Julie Gagné (*Français et littérature*)
- Catherine Lamarche (*Éducation physique*)
- Mélanie Tancredi (*Français et littérature*)
- Stéphane Trudel (*Philosophie*)
- Gérald Vallée (*Anglais*)

Compétences spécifiques

Le programme de DEC en Technologie du génie électrique – automatisation et contrôle comprend vingt-quatre (24) compétences spécifiques.

| No des compétences | COMPÉTENCES |
|--------------------|-------------|
|--------------------|-------------|

Compétences uniques

| | |
|------|---|
| 04A0 | Explorer la profession |
| 04A4 | Mettre en relation les éléments d'une chaîne de mesure industrielle |
| 04A2 | Intervenir en matière de santé et de sécurité |

Regroupement A : Installation d'équipements industriels

| | |
|------|---|
| 04A5 | Caractériser les éléments d'un réseau électrique et/ou d'une installation électrique industrielle |
| 04A7 | Effectuer des travaux d'atelier en milieu industriel |
| 04AD | Installer des panneaux de commande et/ou des équipements de puissance |
| 04AF | Installer une boucle de régulation |
| 04A9 | Assurer le fonctionnement d'un système d'entraînement de moteur industriel |

Regroupement B : Programmation de systèmes automatisés et robotisés

| | |
|------|--|
| 04AC | Programmer un automate programmable industriel et/ou un système de contrôle réparti en mode analogique |
| 04AA | Programmer un automate programmable industriel en mode tout ou rien |
| 04AH | Programmer un robot industriel |
| 04AB | Exploiter des technologies de l'information et de l'opération |

Regroupement C : Intégration d'équipements dans des systèmes automatisés existants

| | |
|------|--|
| 04AE | Intégrer un automate programmable industriel et/ou un système de contrôle réparti dans un système automatisé |
| 04AG | Intégrer un système de positionnement |
| 04AJ | Intégrer des composants de sécurité dans un système automatisé |
| 04AL | Intégrer des équipements de robotique dans un système automatisé |

| No des compétences | COMPÉTENCES |
|--------------------|-------------|
|--------------------|-------------|

Regroupement D : Entretien et dépannage de systèmes automatisés

| | |
|------|---|
| 04AK | Entretenir des équipements industriels et des systèmes |
| 04A3 | Diagnostiquer des problèmes sur des circuits électroniques |
| 04AN | Effectuer le dépannage d'équipements industriels ou de systèmes |

Regroupement E : Projet de développement de systèmes automatisés

| | |
|------|--|
| 04AP | Contribuer à la conception ou à la modification d'un équipement industriel ou d'un système |
| 04A1 | Exploiter les mathématiques en électrotechnique |
| 04A8 | Déterminer les variables physiques d'équipements industriels |
| 04A6 | Produire des schémas d'électrotechnique |
| 04AM | Procéder à la mise en service d'équipements industriels et/ou de systèmes |

Exigences – Contenu des lettres d'employeurs ou du formulaire *Lettre assermentée*

Comme déjà mentionné, une ou des lettres d'employeurs actuels et antérieurs sont exigées (voir l'exemple à la fin de la présente annexe) afin d'établir :

- La pertinence des postes occupés
- Le total des 3000 heures travaillées exigées

Ces lettres d'employeurs **doivent comporter tous les éléments suivants** :

- Le titre du poste occupé (par exemple : technicien en robotique, technicien en automatisation, électronicien industriel, assembleur électrique, etc.)
- La période couverte par le poste occupé (par exemple : avril 2019 à février 2026)
- Le nombre d'heures totales travaillées (par exemple : 3000 heures) **OU** le nombre d'heures habituelles de travail par semaine (par exemple : 35 heures/semaine)

De plus, la lettre doit être rédigée sur du **papier à en-tête** et **signée** (signature manuscrite) par l'employeur ou la personne représentante. Si ces éléments sont absents des lettres, des démarches additionnelles devront être effectuées par la personne candidate afin de recueillir toutes les informations exigées.

RAPPEL !

Les lettres d'employeurs pour le présent programme sont requises que pour les 3000 heures qui rendent la personne candidate admissible à la RAC, soit l'équivalent de deux années de travail à temps complet.

Exemples de lettres d'employeurs à fournir



IMPORTANT – la lettre doit être imprimée sur du papier à en-tête

Nom de l'entreprise

Adresse de l'entreprise

Date

Objet : Attestation d'emploi

Madame,
Monsieur,

Par la présente, nous confirmons que **monsieur X** a occupé le poste de **technicien en robotique** au sein de **l'entreprise Y** du **[date de début]** au **[date de fin]**, et ce, à raison de **35 heures par semaine**. Durant cette période, monsieur X a exercé ses fonctions conformément aux attentes liées à son poste et a fait partie intégrante de notre équipe. Nous émettons cette attestation à sa demande.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Signature de la personne autorisée (manuscrite)

Nom et prénom de la personne autorisée
Titre et fonction

Équipe administrative RAC

Marie-Eve Fiset
secrétaire administrative

marie.eve.fiset@cegep-lanaudiere.qc.ca

Tél. : 450 470-0977, poste 7119

Inscriptions, RDV pour les entrevues
de validation, accès Moodle,
tests de français de la FC

Julye Vézina
conseillère pédagogique

Tél. : 450 470-0977, poste 7144

Analyse scolaire, suivi du cheminement,
coordination des étapes de la démarche

Chantal Vendittoli
technicienne en administration

chantal.vendittoli@cegep-lanaudiere.qc.ca

Tél. : 450 470-0977, poste 7103

Bulletins, diplomation, frais,
tests de classement en anglais,
lettres de confirmation